

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 34

Rubrik: A La Chaux-de-Fonds

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANÇOISE ROSAY und HELLA MULLER

in

von
JEAN CHOUX


100 %
deutsch
gesprochen

**Der rührendste
der Grossfilme,
den Sie unbedingt
für diese
Saison in Ihr
Programm aufnehmen
müssen**

ALLEINVERTRIEB :

OFFICE CINÉMATOGRAPHIQUE S. A.

Rue du Midi, 15 LAUSANNE Téléph. 22.796

Une question à „Cinémonde“

Plusieurs lecteurs et lectrices de « Cinémonde » nous ayant demandé ce qu'était devenu le « Concours des épithètes » — numéro spécial de Pâques du dit « Cinémonde » — et ne pouvant leur répondre, nous posons à notre tour la question au journal intéressé.

Mieux vaut tard... Comme s'il avait eu vent de notre question, « Cinémonde » s'empresse... après trois mois de retard, de donner les résultats de son « Concours des Epithètes » (No du 29 août, au lieu du 23 mai, primitivement annoncé).

Nous avons pu nous procurer une réponse fantaisiste qui, évidemment, ne figure pas au palmarès :

Question-concours : „La meilleure épithète“

(Comme il n'a pas été spécifié le genre d'épithètes qu'il convenait d'accrocher aux noms de la liste de „Cinémonde“, que toute médaille à son revers, tout artiste ses admirateurs et ses détracteurs, voici, à choix ! selon le rythme des sentiments et des cœurs (systole, diastole), le blâme et l'éloge. La vérité ? Au milieu. L'exception à cette règle : Norma Shearer, qui ne mérite qu'une épithète et de qualité !)

(Quelques épithètes sont employées ici substantivement.)

Epithètes péjoratives	Epithètes laudatives
La dévorante Joan Crawford.	La changeante Joan Crawford (la donna è mobile).
La mièvre Annabella.	La douce Annabella.
L'échassier Gary Cooper.	Le sourcilieux Gary Cooper (« pies sourcilieux », chanson suisse).
Le vaurien Robert Montgomery.	Le gougnard Robert Montgomery.
La meuglante Jeanette Mac Donald.	La sirène Jeanette Mac Donald.
L'orgueilleux Jean Murat.	Le viril Jean Murat.
L'infatigable Henry Garat.	Le charmant Henry Garat.
La décolorée Jean Harlow.	La platinée Jean Harlow.
L'oubliée Gloria Swanson (sic transit gloria).	La ressuscitée Gloria Swanson.
L'interchangeable Claudette Colbert.	L'irremplaçable Claudette Colbert.
La grimacière Katharine Hepburn.	L'originale Katharine Hepburn.
	La distinguée Norma Shearer.

À La Chaux-de-Fonds

La fermeture du cinéma muet Apollo — que nous avons annoncée en son temps — donne l'occasion à un collaborateur régulier de « La Sentinelle » d'émettre les réflexions ci-après :

La fin de l'Apollo !

L'Apollo a fermé ses portes ! Un cinéma de moins, ce n'est certes pas un événement marquant dans la vie d'une cité. Pourtant le viel Apollo restait un souvenir d'une époque de prospérité, de ces années joyeuses et sans arrière-pensée que vécut notre ville en détresse.

...C'est aussi l'un des derniers refuges du cinéma muet qui s'en va. Me permettra-t-on d'en exprimer un regret, encore que les traces de l'existence ne m'autorisent guère la fréquentation assidue des salles.

Oui, je regrette le ciné muet parce qu'il réservait à l'esprit une part de surprise, d'imprévu, de mystère, parce que l'imagination y trouvait son compte et aussi que les décors, me semble-t-il, étaient plus vastes, plus beaux !

Cette parole faussée et nasillard, toujours un peu, jouant parfois en désaccord avec les lèvres, malgré la faconde, la verve, le talent des acteurs, demeure souvent offusquante, presque vulgaire, de par le fait d'une transposition qui abolit la délicatesse, le charme subtil de certaines voix.

C'est intéressant, passionnant, rigolo... ce n'est pas étonnant !

Ceci sans rancune superflue, ni critique envers le progrès, ni hostilité préconçue contre l'écran sonore ! Il est de son temps, un point c'est tout ! Contentons-nous d'exprimer à l'égard de son prédécesseur déstabilisé, la reconnaissance et le souvenir à lui dus, pour la somme de détente et de gaieté procurée aux foules.

Fautre Apollo ! Que de rires fous déchaînés entre les parois du temps des premiers « Charlot ». Notamment cette bande intitulée « Charlot au Music-Hall » durant la présentation de laquelle les passants groupés devant l'établissement, faisaient chorus aux éclats formidables, tonitruants, qui secouaient les murailles et la toiture !

Et aussi pendant la guerre, qui se rappelle l'impressionnel défilé de l'apparition de Guillaume II sur l'écran ?

Onques ne vit-on pareil déchaînement ! Sifflets, injures, vacarme des pieds, cependant que le pianiste, stoïque et bras croisés, attendait, en rigolant, la fin du cyclone !

...Un peu avant 14, on présentait un film consacré à la guerre franco-allemande de 1870-71. Le directeur d'alors, M. A., si je ne fais erreur, avait disposé en trébuché, au-dessus de la porte, deux drapeaux allemand et français. Hélas, durant la nuit, l'étendard germanique fut subtilisé et remplacé par un vieux balaï !!!

Oui, c'était le bon temps, celui des « Mystères de New-York », des « Vampires », celui où on allait, au sortir de la représentation, boire un coup de Mistella, dans cette petite « boîte » où trônait José sans peur.

C'était le bon temps du travail régulier, de la vie normale, quand les vieux gardaient le goût de l'existence, et que les jeunes ne le perdaient point avant d'avoir vécu !

LABOR.

Concernant cet établissement, nous apprenons qu'un consortium s'est constitué pour en reprendre l'exploitation en sonore. Tou-

tefois, la réouverture ne pourrait avoir lieu avant le 1er mai 1936.

D'autre part, le bruit court que notre théâtre va subir d'importantes transformations. Eug. V.

Le cinéma au Tessin

Le Tessin est un pays peu industriel; la plupart des villes tessinoises vivent d'industries locales, et spécialement de l'industrie hôtelière. Cette dernière, depuis longtemps, souffre terriblement.

Cependant, au « Pays du soleil » — le beau Tessin — et précisément dans les centres principaux, le nombre des salles de cinéma a beaucoup augmenté. A noter aussi la concurrence énorme apportée par les promenades sur le lac et aux environs, excursions qui ont causé une diminution des recettes d'environ 20-30 % pendant ces dernières années.

Le rendement des productions allemandes et françaises — films qui ont toujours trouvé bon accueil au Tessin — est actuellement diminuée depuis l'introduction des films italiens ou doublés en italien; les recettes des films français sont presque complètement nulles.

Beaucoup de familles allemandes et françaises qui avaient choisi le canton du Tessin comme domicile, sont obligées de rentrer dans leur patrie, à la suite de nouvelles dispositions de leur pays d'origine.

Tenant compte de la situation, l'Association tessinoise, dans sa dernière assemblée, a fixé de nouvelles bases pour la location des films français et allemands dans les principaux centres du canton du Tessin, comme Lugano, Bellinzona, Locarno, etc.

Le dimanche, le film allemand ne devrait pas coûter plus de 100-200 fr. (fixe) pour Lugano (200 fr. pour tous les grands films) et en semaine, le 25 % des recettes, ou bien 100 fr. fixe.

Locarno, 125-150 fr. (fixe) le dimanche ou au pourcentage. Pour Bellinzona et Chiasso, les films français et allemands au 30 % de recettes, soit le dimanche, soit en semaine, car, dans ces villes, il n'y a pas assez de spectateurs de langues étrangères.

On doit aussi constater que certaines maisons de films demandent des garanties exagérées, en créant ainsi des situations difficiles pour tout le monde. Dans le canton du Tessin, tous les cinématographistes paient contre remboursement tous les films ou de suite après leur passage, même malgré les maigres affaires, la crise, etc.; ainsi les maisons de films ne risquent rien.

C'est à la suite de diverses injustices que s'est constituée la sous-section tessinoise, afin de défendre les intérêts de ses membres et indirectement ceux des loueurs.

A Lausanne

Le Royal-Biograph ouvre ses portes vendredi 20 septembre, sous la direction de M. Jules Kesch.

Le Lumen sera fermé pendant le mois d'octobre, pour cause de transformations.

Le Comptoir Suisse — où l'on rencontre toujours de nombreux cinégraphistes — obtient une fois de plus, cette année, un retentissant succès. Le cinéma y est représenté par des films sur la défense contre les gaz et un excellent documentaire sur le journal « En Famille », réalisé par M. J. Boolsky.

La sélection D. F. G.

Si l'année dernière D. F. G. vous a donné les meilleurs films de la production française avec *Angèle, Le Grand Jeu, Jeunesse*, etc., nous pouvons affirmer que cette année encore la nouvelle sélection D. F. G. sera digne de la précédente. En effet, si nous jetons un coup d'œil sur cette liste de films, nous nous rendons vite compte qu'ils plairont au public et que plusieurs d'entre eux seront appelés à un succès retentissant :

Quatre films de Marcel Pagnol : *Toni, Merlusse, Cigalon, La Belle Meunier*.

Juanita (Rapsodie hongroise). La plus belle comédie musicale de l'année. Rodde, le Roi des Ziganes, Raymond Cordy, Milly Mathis, Alice Tissot, André Berley, Ginette Gaubert.

Escalot. Un film passionnant et mystérieux, avec Samson Fainsilber, Colette Darfeuil et Pierre Nay.

Jeunes filles à marier. Josseline Gaël, Jules Berry, Line Clevers, Maddy Berry.

Divine. Le premier scénario de Coleffe, avec Simone Bernian, Gina Manès, Georges Rigaud, Marcel Vallée et Azais.

L'Ennemie. Comme pour « Divine », mise en scène de Max Ophüls, le célèbre réalisateur de *Liebelei*.

La Mascoïte. L'opérette célèbre, avec Lucien Baroux.

La Marche Nuptiale. D'après la pièce d'Henry Bataille, avec Madeleine Renaud.

La Bandéra ou La Grande Relève, avec Annabella, Jean Gabin, Gaston Modot, Le Vigan, Pierre Renoir et la Légion.

Anne-Marie, avec Annabella, Jean Murat et Pierre Richard-Willm.

La Biennale de Venise

La Biennale de Venise, inaugurée le 10 août, vient de fermer ses portes après vingt jours de projection des films présentés. Douze nations ont pris part à cette exposition, avec 84 films nouveaux. Près de 40.000 spectateurs ont assisté aux projections. La Commission internationale chargée de décerner les prix vient de terminer son travail après cinq longues séances. Voici la liste des films qui ont obtenu les prix :

Coupe Mussolini, pour le meilleur film étranger. — « Anna Karénine », avec Greia Garbo (Metro-Goldwyn-Mayer, Etats-Unis).

Coupe Mussolini, pour le meilleur film italien. — « Casta Diva » (Alleanza Cinematographica Italiana).

Coupe du Ministère de la Presse et de la Propagande, pour le meilleur film étranger le plus significatif. — « Le fils prodigue » (Rotha-Film, Allemagne).

Coupe du Ministère de la Presse et de la Propagande, pour le film italien le plus significatif. — « Scarpe al sole » (Industria cinematografica Italiana e Artisti Associati).

Coupe du P. N. F., pour le film étranger le plus artistique au point de vue cinématographique. — « Les enfants de la rue Paul », de Borzage (Columbia Pictures, Etats-Unis).

Coupe du P. N. F., pour le film italien le plus artistique au point de vue cinématographique. — « Passeport rouge » (S. A. Tirrenia-Film).

Coupe de l'Institut National « Luce », pour le meilleur documentaire étranger. — « Le triomphe de la volonté » (prod. Leni Riefenstahl, Allemagne).

Coupe de la Biennale, pour le meilleur documentaire italien. — « Riscatto » (Istituto Nazionale « Luce »).

Coupe du Ministère des Colonies, pour le meilleur film colonial. — « Itto » (Eden Productions, France).

Coupe du Ministère des Corporations, pour le meilleur film comique italien. — « Je donnerai un Millon » (Novella Film « Italia »).

Coupe Volpe, pour le meilleur acteur. — Pierre Blanchar (pour avoir personnifié d'une façon puissante et tragique le rôle de Raskolnikoff dans « Crime et châtiment », édition « Les Grands spectacles cinématographiques », France).

Coupe Volpe, pour la meilleure actrice. — Paula Wessely (pour son interprétation dans le film « Episode », prod. Walter Reich, Autriche).

Coupe de la Direction générale de la Cinématographie, pour le meilleur metteur en scène. — King Vidor (pour le film « Nuit de nocce », Artistes Associés, Etats-Unis).

Coupe de la Société des Auteurs et Editeurs, pour le meilleur découpage. — « L'Espion » (Radio Pictures, Etats-Unis).

Coupe de la Direction générale du Tourisme, pour la reproduction des meilleurs paysages italiens. — « Non mi sfuggirai mai » (British Dominions, Angleterre).

Coupe de la Confédération nationale fasciste de l'Industrie, pour le meilleur film sur la vie moderne. — « Le Jour de la grande aventure » (Panta-Film, Pologne).

Coupe du Ministère de l'Éducation nationale, pour la meilleure évocation d'un grand personnage national. — « Rêves d'amour », histoire de la vie romantique de Franz Listz (Atilla-Film, Hongrie).

Coupe de la Ville de Venise, pour le meilleur accompagnement musical. — « Bozambo » (London-Film, Angleterre).

Coupe de la Troisième exposition d'art cinématographique, pour le meilleur film en couleurs. — « Becky Sharp » (Radio Pictures, Etats-Unis).

Coupe de l'Association nationale fasciste du Spectacle, pour la meilleure photographie. — « Caprice espagnol » (Paramount, Etat-Unis).

Médaille d'or de l'Institut international de la Cinématographie éducative, pour le meilleur court métrage. — « Le Mont Saint-Michel » (production Orbi, France).

Médaille d'or de la Confédération des Artistes, pour le meilleur carton animé. — « Band-Concert » (production Walt Disney, Etats-Unis).

Médaille de la Corporation du Spectacle, pour la meilleure étude psychologique. — « Masque éternel » (Progrès-Film, Suisse).

Mentions honorables aux films suivants : « Maria Chapdelaine » (La Société Nouvelle de la Cinématographie, France); « Un voyage imprévu » (production Helgal, France); « Hermine et les sept gentilshommes » (Terra Film, Allemagne); « L'Etat des fournis », documentaire (Allemagne); « Les mouettes », documentaire (Instructional Film, Angleterre); « Le bon espoir » (Film, Hollande); « La famille Sveden-Hichems (Aktiebolag-Svensk, Suède); « Hallai », documentaire (Magyar Filmroda, Hongrie); « Terre promise », documentaire (Union Palestine F. O., Palestine).

Tous les films recevront un diplôme pour avoir pris part à la Troisième Biennale.

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département en se référant aux préavis de la commission cantonale de contrôle des films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve : Les époux célibataires, Patte de chat, Les joyeux garçons, La folle semaine, Stadio, L'ennemi public No 1. C'est pour toujours, Charlie Chan à Paris, Gun-men (Les hors-la-loi).

Le Département de justice et police du canton du Valais nous communique :

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que la Commission de censure de notre canton a décidé, après visionnement, de refuser les films suivants :

Samarang, L'auberge du Petit dragon, Lac aux Dames, La dame aux camélias, L'hôtel du libre échange, La caserne en folie, Zouzou.